

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler une grue auxiliaire

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

3 jours / 21 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : 1 575 € HT / personne

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Grigny

Dates : nous consulter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être sensibilisé à la réglementation, la recommandation concernant l'utilisation des grues auxiliaires et le rôle des différents organismes de contrôle et de prévention,
- Respecter la signalisation sur route, le plan de circulation en entreprise et sur chantier,
- Connaître la technologie des grues auxiliaires ainsi que leur positionnement et leur stabilité
- Maîtriser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique,
- Assurer la maintenance de premier niveau des grues auxiliaires et des équipements utilisés.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution sur machine de chaque participant.

Formation théorique :

- Dispositions relatives au décret du 08/01/65
- Recommandation CNATS R390
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité

Et / Ou Formation pratique :

- OPERATIONS DE LEVAGE : Présentation – Description – Les équipements; les différents montages sur porteur – la mise en marche; l'orientation – la stabilisation- le levage; les gestes de commandement
- OPERATIONS DE LEVAGE : Centre de gravité; notion d'équilibre; la courbe de charge; les règles de sécurité
- LES PRINCIPAUX RISQUES : Retombée – Renversement de la charge – Déformation des châssis; les risques avec les obstacles fixes ou mobiles; les risques électriques (lignes aériennes)
- LES CONTROLES : Sur le porteur, sur la grue de chargement
- CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT : Chantier, Zone urbaine
- POINTS DIVERS : L'élingage, l'entretien de la grue de chargement; les prescriptions du code de la route

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG FORMATION** (certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.